

## Autel-Cippe de Brignoles

---

La Provence possède un certain nombre d'autels-cippes en forme de pilier quadrangulaire, dont la tranche supérieure percée d'une cavité rectangulaire (généralement avec rainure pour l'emboîtement du couvercle) destinée à contenir les reliques (*loculus*), constitue la « table d'autel » proprement dite, qui associe étroitement le culte des reliques de martyr à l'office de la messe. Dérivé de l'autel votif ou funéraire païen, l'*ara*, dont le vocable est encore employé par Tertulien (*De oratione*, 19), creusé à sa partie supérieure d'une cupule à libation, il représente un type primitif d'autel, auquel s'est progressivement substitué l'autel tabulaire (*altare*), mieux adapté aux besoins liturgiques.

Ceux-ci, très nombreux dans le Midi, en marbre ou en pierre sont supportés par un pilier central ou quatre colonnettes, parfois trois, comme le singulier autel mérovingien de Vienne, à table en demi-cercle, à rebord saillant décoré intérieurement de festons (VII-VIII<sup>e</sup> s.), dont la forme paraît être inspirée de l'art copte (1). Le décor qui se développe sur la tranche extérieure de la table, colombes, agneaux et rinceaux de vigne, est le dernier reflet de l'art paléochrétien, dont l'exemple « classique » est l'autel colossal, en marbre, de l'abbaye Saint-Victor (long. 1,78 ; larg. 1,12), du début du V<sup>e</sup> siècle, conservé au musée Borély (2).

L'autel-cippe, dont la tranche supérieure est plane, a une décoration toute différente, réduite à la croix ou au chrisme, qui occupe tout le champ d'une des faces et est parfois associé à des motifs « barbares », l'aigle ou le phénix, l'arbre de vie, le rinceau schématisé ou l'entrelacs, témoins à la fois de la déformation de motifs païens et d'une inspiration nouvelle,

---

(1) P. Wuilleumier, *Le cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne*, Vienne, 1947, p. 50 et pl. 4. Cf. D. Leclercq, s. v. *autel*, *Dict. arch. chrét.*, I, c. 3178.

(2) D. Leclercq, s. v. *autel, cippe et mobilier liturgique*, *Dict. arch. chrét.*, I, c. 3175 ; III, c. 1671 ; XI, c. 1579.

de Syrie ou d'Égypte copte, qui sont inconnus des autels tabulaires. Ils sont parfois de simples remplois d'autels païens, dénués de tout signe chrétien et dont l'inscription n'a pas toujours été bûchée, — comme pour être le témoin visible du triomphe de la nouvelle religion sur le paganisme. Leur forme et leur dimension, qui peut dépasser 1 m., de hauteur, attestent seules leur première destination (1).

A ce type appartient le pilier de pierre brute, creusé d'un reliquaire avec ossements enfermés dans des lamelles de plomb, de l'église Saint-Julien à Miramas-le-Vieux (2). Plus intéressants sont ceux de Cassis et de Saint-Zacharie, dont la face opposée à l'inscription païenne a reçu une ornementation chrétienne. Le premier porte une dédicace à la divinité tutélaire de Cassis (*Tutelae Charsitanae S D S D*) qui a permis d'identifier la station de *Carsicis* de l'*Itinéraire maritime* (3). Sur l'autre face, un grand monogramme constantinien à six rayons pattés, avec *Po* « latinisé », c'est-à-dire avec boucle inférieure, selon l'usage du VI<sup>e</sup> siècle ; dans les intervalles latéraux, l'*A* à barre transversale brisée et l'*ω* minuscule. Au dessus de la couronne monogrammatique, une colonnette flanquée de part et d'autre de deux croix latines à *Po* latinisé, aux branches des quelles sont accolés l'*A* et l'*ω*.

L'autel de Saint-Zacharie (Var) (4), dédié *Iovi Optimo Maximo*, est orné sur l'autre face d'une croix latine avec *Po* latinisé, accostée de deux agneaux et encadrée en haut par deux draperies entr'ouvertes sur le type des mosaïques de Ravenne, qui sera l'ornementation courante des arcatures des sarcophages d'Aquitaine aux V-VI<sup>e</sup> siècles et se retrouve en Provence dans la décoration du sarcophage de saint Sidoine dans la crypte de Saint-Maximin.

L'autel-reliquaire de Saint-Marcel-de-Carreiret, dans l'évé-

---

(1) Par exemple les deux autels, l'un à Junon, l'autre décoré d'un maillet, conservés dans l'église de Saint-Mitre et la chapelle de Saint-Blaise (*FOR*, V, n<sup>o</sup> 292), celui de l'ancienne chapelle Saint-Vincent, près de Puyricard, également consacré à Jupiter (haut. 1,26), avec reliquaire, au musée Borély (*ibid*, n<sup>o</sup> 249) et celui de Vernègues, avec reliquaire, anépigraphé (*ibid*, n<sup>o</sup> 370).

(2) Mgr Chaillan, *Bull. arch.*, 1915, p. 196 (fig.) ; D. Leclercq, *o. c.*, XI, c. 1581, fig. 8216 ; *FOR*, V, n<sup>o</sup> 304.

(3) *FOR*, V, 6. La face chrétienne seule visible avant 1930, publiée par Chaillan, *Bull. arch.*, 1910, p. 15 et pl. 1, 3 ; D. Leclercq, *l. c.*, c. 1583, fig. 8219. Cf. Dr. S. Icard. L'inscription païenne et le monogramme du Christ sur la pierre écrite de Cassis, *Mém. Inst. hist. de Provence*, XI, 1934, p. 9.

(4) H. de Gérin-Ricard, Autels-cippes chrétiens de Provence, *Congrès Soc. Savantes, Marseille*, 1906, p. 191, fig. 6 ; *FOR*, II, 261.

ché d'Uzès (1), en marbre, associé à la décoration primitive de rosaces une ornementation florale stylisée et un bandeau d'entrelacs, qui ne sont pas antérieurs au VI<sup>e</sup> siècle : il a reçu sur une face, sans doute, à cette époque, une inscription relatant qu'il contenait les reliques de la Vierge et de la Sainte-Croix, ainsi que celles de saints Marcel et Valérien, martyrisés sur le territoire de Châlon-sur-Saône.

La confusion est à double sens. L'autel chrétien de Val-de-Cuech, à l'ancienne chapelle Sainte-Croix, près de Salon, aujourd'hui au musée d'Aix, orné du monogramme, de la croix accostée de deux vases et de rinceaux de vigne, avait été interprété, à tort, comme un autel païen groupant « trois des principaux symboles gaulois et rappelant trois grands dieux : le dieu solaire (roue), le dieu au maillet (*olla*) et le dieu à l'arbre » (2). Cette association d'allégories « celtiques » résumait, selon P. Lambrechts (3), l'expression symbolique du groupe du « Jupiter à l'anguipède », la colonne. *Jupiter et Dispater*.

On peut en rapprocher un certain nombre d'autels de Provence, à Favary, près de Rousset (couronne monogrammatique et rinceau), à Rognes (couronne monogrammatique) (4).

Leur dimension ne dépasse pas celle d'un autel païen de moyenne dimension : Cassis, haut. 0,65 ; larg. 0,45 ; ép. 0,38 ; Miramas-le-Vieux, haut. 1 m., (avec base) ; larg. 0,55 ; ép. 0,40 ; Saint-Zacharie, haut. 0,80 ; larg. 0,48 ; ép. 0,38 ; Carreiret, haut. 1 m., y compris la base brute ; larg. et ép. 0,45 ; Val-de-Cuech, haut. 0,70 (incomplète) ; larg. et ép. 0,52.

C'est sur ce type que sont taillés dans la pierre un certain

---

(1) L. H. Labande, *Etudes d'histoire et d'archéologie romane : Provence et Bas-Languedoc*, 1902, p. 108 et pl. 19 ; Ch. J. Sautel, *Remarques sur quelques anciens autels chrétiens du pays de Vaucluse* (Et. et Docts sur Vaison, VIII), 1950, p. 4. Ed. Le Blant, qui n'en publie pas la photo, date l'inscription du X<sup>e</sup> siècle (*Insc. chrétiennes de la Gaule*, I, p. 29). L. H. Labande supposant que l'ornementation, qu'il compare à celle d'autels païens du musée d'Avignon, est contemporaine de l'épigraphie, date l'autel des « environs du Ve siècle ». La forme losangée des O, M aux pattes écartées, Q minuscule avec boucle inférieure allongée, L à barre tombant et la présence de feuilles de lierre en fer de lance, imitées de l'antique, encore employées en Provence au XI<sup>e</sup> siècle, sont autant de caractères qui empêchent d'assigner à cette inscription une date antérieure au VI<sup>e</sup> siècle ; cf. P. Deschamps, Paléographie des Inscriptions lapidaires, *Bull. Mon.*, 1929, p. 11 ; P. Wuilleumier, *L'église et la nécropole Saint-Laurent*, Lyon, 1949, p. 30.

(2) H. de Gérin-Ricard, *l. c.*, p. 9 et fig. 1 ; Espérandieu, *Rec. Bas-Reliefs de la Gaule romaine*, II, 1907, n<sup>o</sup> 1691 ; interprétation rectifiée, *ibid.* IX, p. 266.

(3) *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, Bruges, 1942, p. 70 et 97 ; cf. F. Benoit, dans *Rev. Etudes ligures*, XIV, 1948, p. 81, n<sup>o</sup> 1.

(4) H. de Gérin-Ricard, *l. c.*, fig. 3 et 8 ; *FOR.* V, n<sup>os</sup> 188 bis et 352.

nombre d'autels en forme de pilier, à l'époque mérovingienne. Leur hauteur, qui dépasse 1 m., est sensiblement plus haute que celle des autels tabulaires, la plinthe ne paraissant pas avoir été destinée à être enterrée, du moins dans toute sa hauteur.

On peut en suivre l'évolution, du pilier quadrangulaire massif, au pilier cantonné de quatre colonnettes d'angle, qui se dégagent de la masse et deviennent les supports d'un véritable autel tabulaire, de petite dimension, monolithe, comme les autels coptes, intermédiaires entre le cippe et l'autel tabulaire (1).

L'autel-cippe de la chapelle de la Trinité à Lérins (haut. 1,25 ; larg. et ép. 0,50) (2) est simplement orné sur une face d'une croix latine de toute sa hauteur, avec branches rectilinéaires ayant les extrémités échancrées et bifides, sur le type des « croix à huit pointes » du blason, ces dernières généralement pattées. Il est creusé de deux *loculi* pour les reliques, l'un sur la table du cippe, l'autre plus petit, vers la partie inférieure de la croix, dont la branche a été intentionnellement élargie à cet emplacement.

Il appartient encore à l'époque paléochrétienne par la simplicité de sa forme rectangulaire et le dessin de la croix ; il est antérieur à l'autel d'Ensérune, près de Béziers (3), également décoré sur une face d'une grande croix latine, qui est sans doute carolingien, ainsi que le montre la décoration d'arcature aveugle, supportant par une sorte d'encorbellement la partie supérieure de l'autel.

L'autel de la Gayole, aujourd'hui conservé dans l'église de Brignoles (4) (haut. 1,18 ; larg. 0,50 ; ép. 0,34) est divisé en deux registres superposés : en haut le phénix, tête à gauche, les ailes éployées, inscrit dans une niche semi-circulaire en faible saillie, en bas dans un cadre de même dessin, le chrisme en forme de croix pattée, portant suspendus à des cordons l'A à barre brisée et l'ω minuscule ; la boucle du PO est ou-

---

(1) Strzygowski, *Koptische Kunst*, fig. 154 à 156 ; reprod. D. Leclercq, s. v. *autel*, t. c., c. 3179.

(2) F. Benoit, Les chapelles triconques paléochrétiennes de la Trinité de Lérins et de la Gayole, *Rivista di Arch. cristiana*, XXV, 1949, p. 14, fig. 11.

(3) D. Fulcran, *Anciens autels de l'Hérault*, Montpellier.

(4) H. de Gérin-Ricard, t. c., fig. 1 ; D. Leclercq, s. v., *Mobilier liturgique*, t. c., c. 1582, fig. 8217 ; F. Benoit, Les chapelles triconques, t. c., p. 24 (fig.).

verte selon le mode du R latin, habituel au VI<sup>e</sup> siècle. La table est creusée d'un *loculus*.

L'autel de « Saint Sumian », à Brignoles (1) tend à s'éloigner de ce type primitif, et, par la singularité de sa décoration, constitue un exemplaire à part. Haut d'1 m. 35, ayant 0,49 de largeur et 0,32 d'épaisseur, il comporte un socle massif de 0,30 de hauteur, qui répond à un « sommier » de 0,26 de hauteur ; outre le *loculus* habituel de la table (long. 0,15 ; larg. 0,12 ; prof. 0,10), avec rainure pour l'emboîtement d'une plaque de couverture, il présente d'un côté, au dessous de la croix, un second *loculus* ouvert au ras de la plinthe. Il ne semble pas que celle-ci ait été enterrée ; elle constituait le soubassement qui existe dans tous les autels de ce type, à la Gayole comme à Lérins et à Tarascon. Ce qui le caractérise est l'apparition de quatre colonnettes d'angle, encore engagées dans la masse, sans base ni chapiteau, qui supportent le « sommier » supérieur, formant léger épaissement de la table, moins apparent qu'à Ensérune et décoré sur les quatre faces de dessins géométriques.

Remployé comme chaînage dans un mur près d'une source, à 400 m., au sud de Brignoles, où il était naguère l'objet d'un culte superstitieux (2), il a été transporté au « musée du Vieux-Brignoles », en août 1953, par le soins du Dr Jaubert. Il appartenait à une chapelle dédiée à saint Siméon, peut-être le Stylite, dont nous savons que le culte s'était répandu tout au moins en Italie dès le V<sup>e</sup> siècle (3) ; la chapelle relevait au XII<sup>e</sup> siècle de l'abbaye Saint-Césaire d'Arles ; elle est encore signalée au XV<sup>e</sup> siècle et fut démolie à la fin du XVI<sup>e</sup>.

Il était destiné à être visible sur les quatre faces ; la face tournée vers les fidèles était vraisemblablement le côté à figuration anthropomorphe, représentant le saint dont les reliques étaient conservées dans l'autel, le côté opposé, orné de la croix et portant à la base un second reliquaire, étant tourné vers le prêtre qui officiait face aux fidèles.

---

(1) H. de Gérin-Ricard, *l. c.*, fig. 2 ; Chaillan, *Bull. arch.*, 1914, p. 494 et pl. 29 ; Espérandieu, IX, 6684.

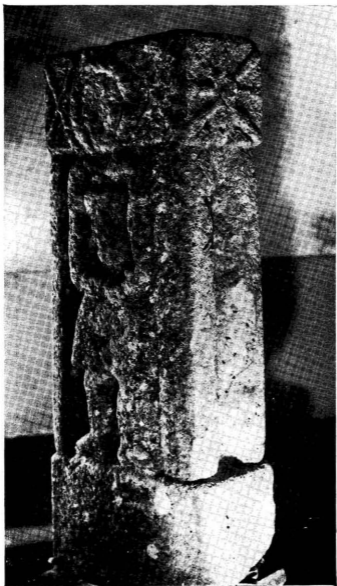
(2) Une petite cupule d'1 cm. env. de profondeur, pratiquée au bas de la tunique et appelée par euphémisme l'« embourigo de sant Sumian » (nombril), était l'objet d'attouchements de la part des jeunes gens désireux de se marier ou d'avoir des enfants ; F. Benoit, *La Provence et le Comtat Venaissin*, Paris, 1949, p. 288.

(3) J. Lassus, *Images de Stylites*, *Bull. d'Etudes orientales de l'Institut de Damas*, II, p. 67.



AUTEL DE SAINT-SUMIAN, AU MUSÉE DE BRIGNOLES

*(Cliché Gillet, Brignoles)*



AUTEL DE SAINT-SUMIAN AU MUSÉE DE BRIGNOLES

*(Cliché Gillet, Brignoles)*

Ce côté représente une grande croix en relief en forme de *Tau*, décorée de cinq annelets superposés, dont les quatre premiers sont inscrits dans une série de losanges, raccordés selon une ligne en zig-zag ou en chevrons, le cinquième anneau étant à l'intersection des branches du *Tau*, elles-mêmes ornées de lignes dessinant les deux branches d'une croix largement évasée en forme de triangle.

Sur les côtés, seules sont décorés les faces latérales du sommier : à gauche de cinq annelets ou disques en relief, dont les intervalles sont garnis par de petits chevrons brisés et à droite d'une grande rouelle à huit rayons, dont le dessin rappelle le monogramme, également à huit rayons de l'autel d'Antibes, et celui à six rayons d'une pierre du chœur de la chapelle de la Gayole.

L'autre face est occupée depuis le haut jusqu'à la plinthe par la représentation d'un personnage vu de face : la tête, nimbée d'un nimbe circulaire formant bourrelet, est accostée de deux croix de Saint-André, qui constituent en quelque sorte les chapiteaux des colonnettes d'angle. Ce personnage, sans aucune caractéristique de divinité païenne ou de saint, qui permette de le reconnaître, est vêtu d'une tunique tombant au dessus des genoux, selon le mode de représentation d'époque wisigothique ; il a les deux jambes rapprochées, peut-être chaussées, les pieds tournés vers l'extérieur et croise les bras au dessous de la poitrine, comme s'il tenait « un objet de forme ronde, difficilement reconnaissable », ainsi que le suppose Espérandieu. Cette attitude étrange avait fait supposer que cette figure était celle d'un défunt couché sur son lit de repos, les mains jointes dans l'attitude de la prière.

L'association de cette figure avec une ornementation purement géométrique ne laisse pas que de poser un problème complexe. La juxtaposition de rouelles ne se chevauchant pas (1) et nettement séparées comme des disques décoratifs, et celle de losanges qui dessinent une ligne brisée en chevrons ou dents de scie, représente un élément nouveau, « barbare », qui est tout différent de l'ornementation curviligne de l'épo-

---

(1) Le premier entrelacs de cercles apparaît en 515 sur une inscription de Vaison (J. Hubert, *L'art préromain*, p. 147) et sur l'autel de Carreiret (*supra*).



que carolingienne et semble avoir son prototype dans la décoration géométrique de l'art copte et syrien (1). L'emploi de ce « décor angulaire » en Provence est d'autant plus intéressant à cette date qu'il peut se rapprocher à la fois de l'ornementation wisigothique et de celle de socles de croix d'Irlande et d'Ecosse, dont on a noté les analogies avec le dessin géométrique des bois, des ivoires et des broderies coptes (2), et qu'il sera usuel au moyen âge dans la décoration architecturale de la Provence comme de la Normandie.

L'autel de Saint Sumian possède donc, par sa forme comme par sa décoration, un ensemble d'éléments qui permettent de le dater d'une époque antérieure au IX<sup>e</sup> siècle et de le faire remonter au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle.

Par sa structure, cet autel offre en outre un grand intérêt en ce qu'il apparaît comme le prototype d'autels massifs cantonnés de colonnettes, qui se perpétueront jusqu'au moyen-âge et ne se distinguent pas du « coffre-reliquaire », comme l'autel roman de Digne (3) et de certains fonts-baptismaux des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> siècles, dont la cuve est cantonnée par quatre colonnes.

L'un des plus anciens de ce groupe est l'autel de pierre de Saint-Victor-de-Castel (4) dans l'évêché d'Uzès, près de Bagnols, qui est, sans doute, du VI<sup>e</sup> siècle ; de forme trapue (haut. 0,95 ; larg. 0,76 ; ép. 0,58). Il est orné de quatre colonnettes d'angle, dégagées de la masse, avec bases et chapiteaux à feuilles lancéolées. Les côtés sont meublés de deux croix grecques pattées inscrites dans un cercle aux bords dentelés ou « chevrons » ; et les faces, l'une d'une grande croix latine pattée, l'autre d'une croix monogrammatique avec *PO* latinisé, sur le haut de laquelle est une colombe : les branches de la croix sont également décorées d'un ruban en zig-zag, qui n'a pas la sécheresse du décor géométrique de

(1) D. Leclercq, *s. v. copte*, *D.A.C.*, III, c. 2831 et s. fig. 3268-71 ; Saladin, *Bull. archéologique*, 1903, p. 409 ; J. B. Ward Perkins, *The Christian Antiquities of Tripolitania* (Soc. of Antiquaries of London), 1953, pl. 17. Cf. M. Durand-Lefebvre, *Art gallo-romain et sculpture romane*, 1937, p. 71 et 91, et J. Baum, *La sculpture figurale à l'époque mérovingienne*, 1937, fig. 71 (plaque d'ivoire d'Issoudun).

(2) Fr. Henry, *La sculpture irlandaise pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne*, I, 1932, p. 103 et s. Cf. la mise au point de l'art irlandais par Fr. Masai, *Essai sur les origines de la miniature dite irlandaise*, Bruxelles, 1947. On comparera le dessin à chevron brisé d'un pilier de croix de Cornouailles : Fr. Henry, *o. c.*, p. 162, fig. 131.

(3) C. Enlart, *Man. arch.*, I, 1902, p. 734, fig. 369.

(4) L. H. Labande, *o. c.*, p. 60, pl. 1 ; J. Sautel (*l. c.*, p. 4) en rapproche l'autel de Saint-Marcel-les-Sauzet, dans le Sud de la Drôme.

Brignoles, mais est plus proche du rinceau paléochrétien, dont on peut suivre la filiation jusque dans les piliers (*hermulae*) de cancel carolingiens du musée Borély.

Mais la masse du pilier s'évide ; la table d'autel tend à se différencier de son support, qui joue le rôle des colonnettes des autels tabulaires : l'autel de Tarascon (1), encore monolithe, malgré ses grandes dimensions (haut. 1,10 ; larg. et ép. 0,60), taillé en délit dans un bloc de mollasse calcaire de Beaucaire, comprend une table rectangulaire sans rebord, de 0,15 de hauteur, moulurée et décorée sur trois faces de croix pattées inscrites dans un cercle ; la table est soutenue par un pilier central et quatre colonnes, reposant sur une plinthe de 0,10 de hauteur, réservée dans la masse. La même décoration de croix pattées se retrouve sur la base et les chapiteaux à volutes. Un tel autel est voisin par son aspect des autels coptes monolithes, qui ont conservé l'apparence d'un cippe.

Ainsi le cippe de Brignoles apporte-t-il un chaînon jusqu'ici unique dans l'évolution de l'autel, issu du cippe païen.

Fernand BENOIT.



(1) C. Enlart, o. c., p. 730, fig. 366 ; J. Sautel, t. c.